

MOBILITÉ SOLIDAIRE

Une aide aux déplacements pour les habitants,
par les habitants.

Comment devenir bénévole ?

- ➔ Résider ou non dans la Communauté de Communes Seine et Aube
- ➔ Disposer d'un véhicule pour transporter les bénéficiaires
- ➔ Avoir un peu de temps à donner

Pourquoi être bénévole ?

- ➔ Rendre service à des personnes dans le besoin sans engagement
- ➔ Faire de nouvelles rencontres lors de temps conviviaux entre bénévoles
- ➔ Profiter de son temps libre pour participer aux formations (PSC1, code de la route...)



Contact Mobilité
Solidaire
06.84.20.15.11